

Le très Rév. Père Victor Bernardin de Rouen, commissaire général de Terre-Sainte, nous disait, dans une lettre du 7 juin 1882 : ".....Je vous offre de grand cœur un exemplaire d'un opuscule que je viens de publier sur une œuvre que vous aimez, celle des Franciscains en Terre-Sainte. En vous l'adressant, je vous renouvelle l'expression de ma gratitude, et vous prie d'agréer mes hommages bien respectueux." Cet opuscule a pour titre : *La Custodie Franciscaine en Terre-Sainte*, et nos associés, qui ont une si grande vénération pour cette terre bénie, où ils ont contribué, par les milliers de messes qu'ils y ont envoyées, à propager notre sainte foi et à maintenir les missionnaires qui y travaillent au salut des âmes, nos associés, disons-nous, seront heureux, entre tous, d'en connaître quelques détails. Nous satisférons donc leur pieuse curiosité en donnant ici quelques extraits de ce pieux travail, écrit dans un style relevé et avec une âme très sympathique à la noble cause qu'elle expose et qu'elle est souvent obligée de défendre.

La Custodie Franciscaine de Terre-Sainte.

Possédé, si je puis m'exprimer de la sorte, de la sainte passion du martyr, François d'Assise s'embarque un jour au port d'Ancone avec douze compagnons. Il traverse la Méditerranée, aborde en premier lieu dans l'île de Chypre et de là passe à Saint-Jean d'Acre.

A peine débarqué cet homme apostolique se met à prêcher avec toute l'ardeur de son âme la fausseté du Coran et la vérité de l'Évangile. Lancées avec force au milieu d'une population fanatique, de telles paroles ne devaient-elles pas, humainement parlant, attiser des colères et attirer sur le prédicateur un terrible châtiment ? Mais non : une auréole de sainteté enveloppe et protège le missionnaire, qui passe au milieu de la foule sans être

NOTES EXPLICATIVES

(des prières et confréries mentionnées dans la colonne des indulgences.)

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. "C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire un *Ave Maria* par jour, avec l'invocation : *Refugium peccatorum ora pro nobis* ; ce qui n'est pas nécessaire toutefois pour avoir droit aux Indulgences.

(2) "Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que "N. S. aime d'un amour de prédilection." On le porte sous le vêtement comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph

(3) N. S. a fait espérer à la Vén. Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque premier vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a indulgence plénière pour les associés du S. Cœur. Voir le No. 12.

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois la prière. "O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les indulgences en récitant sept *Pater, Ave et Gloria*

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en